



www.afcp-formations.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention des risques dans le secteur du bâtiment en Réalité Virtuelle Sur une journée

Service Commercial - Tel. 07 88 23 64 37 – mail : contact.afcp.formations@gmail.com
Service administratif - contact@afcp-formations.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Prévenir des risques professionnels dans le secteur du Bâtiment en réalité virtuelle.

Publics concernés

Toutes personnes pouvant exercer une profession dans le secteur du bâtiment.

Contenu de la formation

Connaissances théoriques et pratiques en Réalité Virtuelle avec 32 scénarios de risques professionnels.

Pré requis

Aucun

Compétences formateurs

Formateur S.S.T

Durée de la formation

7 heures en présentiel

Effectif

10 personnes maximum/session

Maintien des connaissances

Recyclage à prévoir tous les ans en raison des risques professionnels.

Méthode et moyens pédagogiques

Une salle de cours

Casques VR +PC

Paperboard à mettre à disposition par le client.

Vidéoprojecteur ou écran tactile.

Moyen d'évaluation

Echange avec le formateur

Cas concrets en réalité virtuelle.

Quizz.

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Modalités, délais d'accès et contact

Pour bénéficier de cette formation, vous devez

vous inscrire auprès de

contact.afcp.formations@gmail.com

Tel. 0686404247

Tarif intra : **sur devis**

Délais d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact.

Modules - Contenu - Durée

Accueil - 30 minutes

- Définition et présentation générale

1 – Risques Professionnels – 2 h 30 minutes

- Règlementations

- M.A.D- Prévention – Protection

- Démarches - Gestion des risques

2 – Scénarios de mises en situations – 2 heures 50 minutes

- Sensibilisation au port des EPI en réalité Virtuelle

- Immersion en VR pour faire face à une situation dangereuse –

- Progression VR sur un chantier en construction.

- Comment se comporter dans une situation à risques

3 – Retour Expériences- 45 minutes

- Analyse des Indicateurs de résultats des mises en situations

- Prévenir et faire face aux risques professionnels

4 – Bilan de la formation – 25 minutes

Quizz

Fiche de satisfaction

Accessibilité : nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.

AFCP ACADEMIE FORMATIONS CIVILES ET PROFESSIONNELLES

Siège social 4 rue de l'Hôpital 54420 Cerville – Code APE 8559A - 902 094 119 R.C.S. Nancy - Siren : 902094119 – SAS au capital de 5 000 €
Organisme de formation enregistré sous le n° 44570422857 (ce numéro ne vaut pas agrément d'état) auprès du Préfet de la Région Lorraine